

Président : François Baroin, maire de Troyes (Aube), président de la communauté d'agglomération Troyes Champagne Métropole

Rédaction-administration :

41, quai d'Orsay, 75343 Paris cedex 07.
Tél. 01 44 18 14 14. Fax 01 44 18 14 16.
www.amf.asso.fr

Directeur de la publication :

Éric Verlhac.

RÉDACTION

Rédacteur en chef : Xavier Brivet.

Rédaction : Franck Lemarc, Ludovic Galtier, Aurélien Wälti.

Secrétaire de rédaction : Samantha Rauch.

Direction artistique : Stéphane Camara.

Ont collaboré à ce numéro :

Thomas Beurey, Christine Cabiron, Geneviève Cerf-Casau, Monique Castro, Estelle Chevassu, Éric Delon, Olivier Devillers, Marion Didier, Thierry Guerraz, Sébastien Ferriby, Sarah Finger, Charlotte de Fontaines, Nathalie Fourneau, Marie-Cécile Georges, Emmanuel Guillemain d'Echon, Alexandre Huot, Nelly Jacquemot, Martine Kis, Louise Larcher, Sophie Le Gall, Bruno Leprat, Judith Mwendo, Marie-Laure Pezant, Robin Plassereau, Fabienne Nedej, Christophe Robert, Emmanuelle Stroesser, Caroline Saint-André, Isabelle Smets, Frédéric Ville.

ADMINISTRATION

Éditeur : Olivier Yviquel.

Publicité : Bertrand Plisson, directeur, PLC, 31, rue de La Rochefoucauld, 75009 Paris. Tél. 01 45 26 08 30. Fax 01 42 82 97 04.

Abonnements : Sophie Lasseron. Tél. 01 44 18 13 64.

Tarifs d'abonnement 2020 : France et étranger : 79 euros. Communes jusqu'à 2 500 habitants : 39,50 euros. Communes de plus de 2 500 habitants et EPCI : 65 euros. Achat au numéro : 13,50 euros.

Comptage et impression :

GIBERT CLAREY IMPRIMEURS, 55, rue Charles Coulomb, 37170 Chambray-lès-Tours.

Numéro de commission paritaire :

0421 G 84411. ISSN : 2270-7875, 4^e trimestre 2020.

Ce numéro a été tiré

à 13 549 exemplaires.

Imprimé sur papier FSC.



Les maires défendront toujours la liberté d'expression et la laïcité

L'assassinat, le 16 octobre, de Samuel Paty, professeur d'histoire-géographie, en charge de l'enseignement moral et civique, au collège du Bois d'Aulne, à Conflans-Sainte-Honorine (78), est un acte barbare et révoltant que rien ne peut justifier.

L'Association des maires de France partage l'émotion qui a saisi le pays tout entier. Elle assure de sa solidarité et de son soutien l'ensemble du corps enseignant, dont la mission d'éveil à la connaissance, de formation de l'esprit critique et de la liberté de penser par soi-même est irremplaçable et constitue un pilier essentiel de la formation que la République doit à ses citoyens.

Mais ce n'est pas seulement la communauté éducative qui est endeuillée : c'est toute la France et la République, contestées dans leurs principes fondateurs. Car au-delà de cet acte odieux, une nouvelle fois c'est la liberté d'expression, la liberté de conscience et le principe de laïcité, tels que nos lois, notre volonté commune et notre histoire les conçoivent, qui sont violemment mis en cause.

Cela, les élus locaux ne l'acceptent pas car ce serait vider de leur sens les valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité qui figurent aux frontons des mairies. Comme les enseignants, les maires incarnent ces valeurs au quotidien. Ils se mobiliseront toujours pour défendre la liberté d'expression et la primauté de la laïcité dans l'organisation de notre République. Quelques jours avant le drame de Conflans-Sainte-Honorine, le gouvernement avait fait

L'AMF formulera des propositions, notamment grâce à son groupe de travail sur la laïcité

part de son intention de déposer, début décembre, un projet de loi « renforçant la laïcité et les principes républicains ». De son côté, le ministre de l'Éducation nationale a lancé, le 22 octobre, un « Grenelle de l'éducation » qui doit, d'ici la fin de cette année, proposer « une évolution profonde du système éducatif et des métiers des personnels de l'éducation nationale ». L'AMF formulera des propositions pour nourrir ces réflexions en cours, notamment grâce à son groupe de travail sur la laïcité dont les travaux avaient abouti, en 2015, à la publication d'un *Vade-mecum de la laïcité* à l'attention des maires et présidents d'intercommunalité pour les aider à mettre en œuvre ce principe dans l'espace public et la gestion des services publics. Un principe qui est et doit rester, plus que jamais, au cœur de la société française.



FRANÇOIS BAROIN,
PRÉSIDENT DE L'AMF